



COMMUNIQUÉ

Le père Noël n'existe pas

Le 6 décembre, le Gouvernement de la République et canton du Jura a présenté son « offre » pour l'annexion de Moutier. Selon les observateurs séparatistes de la presse favorable à Delémont, le panier serait fort bien garni et le maire de Moutier a même dit qu'il n'y aurait plus aucune raison de voter non le 18 juin 2017.

Pour l'UDC Jura bernois, le cadeau est bien trop beau pour être vrai. Jugez plutôt : Moutier aurait soi-disant le même nombre d'emplois cantonaux après son transfert. Tandis que Moutier est le centre administratif du Jura bernois pour plus de 50'000 personnes, le gouvernement jurassien veut faire croire que son canton en ferait autant pour un simple district de 7'000 habitants alors que la capitale est à côté ! Quant au maintien de l'hôpital et des écoles post obligatoires, pas de garantie mais seulement des vœux pieux.

En réalité, les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Tout transfert de postes de travail de Delémont, Porrentruy ou des Breuleux à Moutier ne pourrait se faire qu'avec l'aval du Parlement jurassien après l'arrivée de Moutier. Le Parlement futur ne serait pas lié par cette offre et pourrait sans autre la revoir en invoquant divers obstacles logistiques ou politiques imprévus, comme par exemple la protestation des villes et villages jurassiens ou les employés concernés par le déménagement. Du reste, plusieurs élus de partis jurassiens ont déjà tempéré les promesses dans la presse. Le président du PLRJ : « ...j'ai un doute concernant les fonctionnaires ». Le porte-parole des Verts : « Pour le transfert, on pourrait réfléchir avec les personnes concernées. Il faudra faire une pondération entre emplois publics et population ». En clair : si les employés ne sont pas d'accord, ils ne seront pas transférés à Moutier. La promesse de 7 postes de députés au Parlement est aussi d'ores et déjà remise en cause par le projet de cercle électoral unique. Cela noierait Moutier dans une grande masse et lui ferait perdre rapidement ce pseudo privilège qui n'intéresse que quelques politiciens locaux à l'ambition démesurée.

La plus grosse ficelle reste cependant la promesse du paiement d'un montant pondéré de 500 francs par habitant de Moutier. C'est un peu comme quand un canton essaie d'acheter une fusion de communes avec une contribution financière unique. Heureusement, les prévôtois ne se laisseront pas tromper ni acheter. Ils savent que le père Noël n'existe pas, même si les promesses ont été présentées à la Saint-Nicolas.

UDC Jura bernois

8 décembre 2016

www.udcjb.ch